



# La vie de la Société

---

## AVANT-PROPOS

**LE** fait marquant de l'année écoulée aura été l'agrément de notre Société, par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, au titre d'Association d'Education Populaire. Cette reconnaissance officielle récompense les efforts déployés depuis plusieurs années par les animateurs bénévoles des diverses activités, maintenant bien connues : chorale, photo, soirées Connaissance du Monde, groupe pédestre, ensemble instrumental, danse populaire et, tout récemment, atelier de peinture.

Chacun de nous apprécie à sa valeur cette décision dont la conséquence immédiate et tangible a été l'octroi de subventions d'Etat pour l'équipement des ateliers de danse et de photo en 1980. Cet avantage moral et matériel aura pour contrepartie la perte d'une parcelle de l'indépendance totale qu'autorise le splendide isolement, un accroissement du travail administratif et, surtout, la nécessité de maintenir et de développer le caractère « éducatif populaire » que nous avons voulu donner à notre association par la modification des statuts, décidée en 1978, modification destinée à faire de la Société des Amis du Vieux Saint-Antonin, société savante un peu trop guindée et fermée, une organisation vivante, d'animation culturelle populaire, aux activités diversifiées, convaincus, depuis toujours, que la culture est, comme l'a si excellemment définie le grand savant Paul Langevin :

« ... ce qui permet à l'individu de sentir pleinement sa solidarité avec les autres hommes, dans l'espace et dans le temps, avec ceux de sa génération comme avec les générations qui l'ont précédé et celles qui le suivront.

« Etre cultivé, c'est avoir reçu et développé constamment une initiation aux différentes formes d'activités

humaines, indépendamment de celles qui correspondent à la profession, de manière à pouvoir entrer en contact, en communion avec les autres hommes ».

Ce faisant, nous ne renions point le but premier que s'étaient fixé les fondateurs de la société en 1943 ; au contraire, en développant nos moyens d'action dans des directions diverses, nous avons, je pense, facilité cette nécessaire ouverture vers nos concitoyens que nous avons ainsi davantage, et mieux, sensibilisés à notre « combat » pour la sauvegarde des sites et des monuments, raison d'être de notre association.

Les regards qui, maintenant, se tournent de plus en plus vers Saint-Antonin et que concrétise la distinction attribuée à la municipalité, par la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne, pour l'ensemble des actions de sauvegarde et de restauration réalisées de 1971 à 1980, sont le signe d'un changement heureux et fécond auquel nous croyons avoir très largement contribué. Les appréciations révélées, au cours de lectures de revues ou livres spécialisés, nous confirment dans ce sentiment. Ainsi, dans la revue Quercy, du mois de Mai 80, on pouvait lire :

« ... L'autre pôle d'attraction de cette belle région, c'est Saint-Antonin. Saint-Antonin Noble Val, le joliment nommé. Au débouché de la Bonnette, cette petite ville-musée regorge de maisons gothiques et possède un Hôtel de Ville roman à beffroi du XII<sup>e</sup> siècle, une halle superbe et même une source thermale.

« Elle a aussi la chance de regrouper quelques uns de ses amoureux dans une dynamique association, « les Amis du Vieux Saint-Antonin », qui se dépensent sans compter pour faire vivre et faire connaître ce gros bourg, un peu endormi l'hiver, mais qui se donne des airs de fête permanente quand vient l'été... ».

Ainsi aussi, ce jugement, d'un écrivain randonneur, J.-P. Chavent, dans son guide « Sentiers de Randonnée en Quercy » :

« Si nous avons à décerner une palme à la commune qui, dans tout le Quercy, a le plus et le mieux fait pour l'essor des randonnées pédestres, c'est à Saint-Antonin Noble-Val que, sans conteste, elle irait. En effet, la très dynamique Société des Amis du Vieux Saint-Antonin a fait un travail de débroussaillage et de balisage tout à fait extraordinaire qui mérite un grand coup de chapeau de la part des randonneurs. Nulle part ailleurs, nous n'avons

rencontré pareil enthousiasme ni, surtout, pareille compétence... ».

Au risque de « pêcher par immodestie », je n'ai pu résister au besoin de publier ces éloges afin que chacun en prenne sa part et se trouve réconforté. La satisfaction qu'ils procurent compense très largement l'amertume que suscitent parfois l'indifférence, l'incompréhension, et la parcimonie de l'aide qui devrait, normalement, nous être accordée.

Georges JULIEN

10 janvier 1981



## **Assemblée Générale du 15 Août 1980**

---

La séance est ouverte à 17 heures, devant une assistance relativement nombreuse : 120 personnes. M. Paul Darasse Président d'Honneur, est désigné comme président de séance et M. Valières, secrétaire. M. André Ville-neuve, premier adjoint, représente M. le Maire.

Du rapport d'activité, présenté par le président, G. Julien, il ressort :

■ que les effectifs sont en progression régulière et constante. Sur 382 adhérents, 212 (soit 55 %) sont domiciliés dans la commune, 170 (soit 45 %) résident ailleurs. Les adhérents qui diffèrent le paiement de leur cotisation pendant deux années consécutives sont radiés d'office.

■ que le bulletin est très apprécié, particulièrement de nos adhérents de « l'extérieur », et que sa lecture détermine, chaque année, l'adhésion de nouveaux membres. Cela justifie les efforts, le temps et l'argent consacrés à sa rédaction et à son impression.

■ que l'importance des affaires traitées justifierait, à certains moments, la présence d'un employé permanent comme en possèdent certaines associations largement subventionnées...

■ que les activités d'animation de caractère culturel et social s'exercent au sein de groupes qui restent bien vivants grâce à la persévérance des animateurs.

■ que notre association a participé aux activités d'animation d'été : visites de ville - soirées culturelles de juin et août - émission télévisées de la fête agricole du 9 août - rénovation du musée...

En ce qui concerne le domaine qui nous est propre, la sauvegarde des sites et des monuments, on peut relever plusieurs réalisations qui, chez nous ou dans notre région, auront marqué cette année du patrimoine :

— à Saint-Antonin : l'heureuse restauration du toit de l'église qui, maintenant, s'intègre parfaitement dans l'ensemble des vieux toits ainsi que la savante et discrète modernisation de notre vieux pont d'Aveyron. Dans chacun de ces cas, l'intervention de M. Letellier, architecte départemental des Bâtiments de France, aura été déterminante et incontestablement positive. Nous reconnaissons d'autant mieux les mérites de cet « homme de l'art » que nous ne lui avons pas ménagé nos critiques en d'autres temps.

— Toujours à Saint-Antonin, la restauration réussie de plusieurs maisons dont les propriétaires ont fait l'objet, de la part de notre association, d'une distinction signalée par ailleurs.

— Hors de notre commune, on doit signaler l'acquisition en vue de sa restauration par les soins de la municipalité, du prestigieux château de Varen, — le sauvetage d'une église en ruine : celle des Templiers, à Saint-Amans le Vieux, par une association créée pour cet objet, — la restauration du château de Cas par un membre de la famille de Lastic, propriétaire depuis des siècles de cet édifice, — enfin, l'acquisition du château de Bruniquel par le Conseil Général dont on ignore encore quelle sera la destination mais dont on est sûr qu'il ne deviendra pas une gendarmerie et cela grâce à l'action déterminée et décisive d'une association de sauvegarde.

— Dans l'ensemble des cantons de Saint-Antonin et Caylus, les travaux des membres de la Commission d'Inventaire Général de Midi-Pyrénées dont on souhaite qu'ils reçoivent bon accueil de la part de tous les propriétaires, — la création d'un organisme officiel, le P.A.R., dont on peut espérer qu'il permettra l'indispensable revi-

talisation de l'économie de notre région et le sauvetage de ses vieux villages, et aux travaux duquel nous participons au sein de deux commissions.

A signaler en outre :

— l'important travail de répertoire des séries BB et CC de nos archives communales par Mlle la Directrice des Archives Départementales, qui nous a valu la restitution de documents très précieux qui, il y a plusieurs années, et compte tenu de l'état d'abandon dans lequel étaient laissées nos archives, avaient été mis à l'abri à Montauban.

— l'effort consenti par la municipalité pour l'amélioration du musée : restaurations d'objets, nettoyage, remarquablement exécutés par M. Eloi Cavallé ; participation à l'achat d'une belle vitrine qui nous a permis de présenter de façon remarquable, avec l'aide de Madame Puget, la très intéressante collection de pièces de vêtements anciens, considérablement enrichie cette année par les dons de Mesdames Puget de Saint-Antonin et Emmerly de Feneyrols.

\*\*\*\*\*



En conclusion, le Président se félicite de la vitalité de notre association qui, grâce au soutien moral et surtout financier de ses nombreux adhérents, au dévouement des animateurs, à la fidélité des membres actifs des groupes a pris « une place éminente » dans l'animation de la cité et contribue de façon déterminante au rayonnement à l'extérieur de notre vieille cité.

Le trésorier, M. Robert Aveline, présente avec rigueur et précision la situation financière à la date de ce jour, rappelant que le bilan financier est publié régulièrement et en détail dans le bulletin. Il fait observer que la cotisation annuelle minimum de 20 F couvre juste les frais de bulletin, si on ajoute aux frais d'imprimerie, le coût de la carte d'adhérent et les frais d'envoi. La subvention municipale n'a pas varié depuis 1976. Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Puis les responsables d'ateliers font le point de leur activité :

**Sentiers pédestres.** — Madame Massal évoquant les commentaires élogieux de J.-P. Chavent dans son ouvrage, Randonnées en Quercy, rappelle opportunément que la création et surtout l'entretien de ce réseau de 60 km est

dû au seul effort des randonneurs et qu'aucune subvention ne nous est attribuée à ce titre. On fait observer qu'il serait souhaitable que la Commune prenne en considération cette importante — sinon spectaculaire — activité au même titre que les autres activités de plein air.

**Chorale.** — A l'initiative de M. Yves Valières, un échange a été organisé avec une chorale pyrénéenne, celle de Beyrède-Sarrancolin. Les 5 et 6 juillet nous avons effectué notre déplacement. Hébergés chez l'habitant, nous avons participé à une veillée publique exaltante et les moments que nous avons ainsi vécus nous ont profondément marqués. Nous recevrons nos amis pyrénéens en septembre.

**Musique instrumentale.** — Un ensemble instrumental est né sous la responsabilité de M. Valières qui donnera sa première prestation publique à la soirée qui suivra l'assemblée générale.

**Salon de peinture annuel.** — Il n'a pu s'ouvrir en 1980. Son responsable, Claude Nicaud, précise que cette manifestation sera reprise en 1981.

**Photo.** — M. J. Delzars sollicite le concours des assistants et des anciens Saint-Antoninois pour le prêt de documents photographiques en vue de la réalisation d'un ouvrage : « Saint-Antonin, à travers les photos » : monuments, maisons et, surtout, scènes de la vie courante.

#### **Divers.**

— La découverte récente d'ossements au cours de terrassements dans une maison de la rue Droite ne présente, aux yeux de M. Paul Darasse, aucun intérêt archéologique.

— M. Edmond Puech justement ému par l'état d'abandon dans lequel se trouvent trop de maisons de Saint-Antonin, attire l'attention sur le risque de voir disparaître peu à peu, tout ce qui reste du vieux Saint-Antonin. Chacun en est bien conscient mais les solutions apparaissent bien aléatoires : création d'une société d'économie mixte comme le propose M. Puech — programme de réhabilitation envisageable dans le cadre du P.A.R.... Répondant à un intervenant, M. G. Julien précise que la réfection des toitures peut être subventionnée si leur maintien contribue à la sauvegarde d'un ensemble : caserne des Anglais, Maison Kaufman...

### **Médailles d'honneur de la restauration.**

Les lauréats retenus par le conseil d'administration sont appelés à la tribune pour se voir remettre la médaille d'honneur de la restauration, en argent ou en bronze :

M. et Mme José LASTRA, rue Droite, médaille d'argent, pour la restauration exemplaire et exceptionnellement bien traitée de leur maison dite « Maison du Repentir » : édifice sauvé de la ruine - respect de l'authentique sans commettre l'erreur du « moderne ancien » - respect des vieilles pierres en ne les sablant pas.

M. et Mme Francis MOLLES, rue Cayssac, médaille de bronze pour avoir : sauvé un édifice de la ruine - créé un magasin et contribué à la revitalisation d'une rue morte - réalisé une restauration discrète, respectant l'architecture ancienne et évitant les décors et couleurs agressives.

M. et Mme Georges BOUYER, rue de la Treille, médaille de bronze, pour l'exemple donné dans la restauration d'une modeste maison du XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> sans grand caractère, restauration traitée avec soin et mesure, et pour avoir, en l'habitant, ramené la vie dans une rue désolée.

---

A l'issue de cette manifestation émouvante, le président proclame le résultat du scrutin pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration : 112 suffrages exprimés. — Sont réélus : MM. Aveline, Julien, de Lastic et Rouet.

La séance est levée à 18 h 45.

Le secrétaire de séance :

**Yves VALIERES**



## **Les Faits notables de l'Année écoulée**

**8 février** : ouverture du cycle de formation à la réalisation d'un diaporama, organisé par notre groupe photo, sous l'égide de la Jeunesse et des sports, avec la participation des photo-clubs du département. Ce cycle, en séances mensuelles, durera jusqu'en juin.

**11 mars** : première séance constitutive du groupe instrumental de la société.

**2 avril** : participation à la réalisation d'une cassette « touristique » conçue par la Fédération Départementale des Syndicats d'Initiative.

**Juin** : participation à l'opération « Sud-Ouest en juin », d'initiative gouvernementale. C'est un fiasco !

-- Installation de la nouvelle vitrine au musée pour la présentation de la riche collection de vêtements anciens.

**5 et 6 juillet** : rencontre avec la chorale de Beyrède-Sarrancolin, à Beyrède (Hautes Pyrénées). Deux journées inoubliables !

**8 août** : Conférence, avec projection de diapositives, de Georges Julien, sur la construction et la restauration de l'ancien Couvent des Génofains. A l'issue de la séance, Monsieur le Maire annonce la prochaine mise en route de la dernière tranche de travaux de restauration de cet immeuble.

**9 août** : participation à l'émission télévisée de TF 1 « En direct de... » dont on a dit qu'elle avait su éviter le folklore de mauvais goût.

**15 août** : assemblée générale puis soirée culturelle qui connaît un succès d'affluence record. De trop nombreuses personnes n'ont pu avoir accès à la salle. L'entassement des spectateurs, les cris d'enfants, ont gêné de façon très regrettable l'audition du programme. Les organisateurs ont pu prendre conscience des insuffisances de leurs moyens matériels : 2 séances devront sans doute être prévues.

**22 août** : après la conférence de M. Claude CLEMENT, (la relativité du Temps...), les cinquante spectateurs se

sont rendus, derrière M. ROHAN, jusqu'au point de vue de Bone pour une observation, à la lunette, de la lune et des étoiles que voilait, déjà, la brume...

**27 et 28 septembre** : accueil de nos amis de la chorale de Beyréde-Sarrancolin. Le repas fraternel du 28, à la salle des fêtes, préparé par les membres de notre chorale, réunissait 104 personnes et, sur la table, trônaient deux gigantesques gâteaux à la broche offerts par nos amis pyrénéens. Avant la séparation, les chants, lancés à pleine voix, du péristyle de la salle des fêtes, traduisaient cette communion dans la joie que seul peut procurer le chant choral.

**22 novembre** : ouverture du nouveau tracé du sentier PR 4, sur la portion du chemin rural, complètement obstrué, qui relie la croix de la Veyrie à la route D 958. Travail titanesque effectué par treize de nos randonneurs, leurs outils et leurs bras... (ce travail était rendu nécessaire en raison de l'impossibilité d'utiliser le chemin « privé » qui dessert l'ancienne ferme du Thouron).

**7 décembre** : Hommage officiel à Pierre Bayrou, dans le cadre de la semaine « Ecrivains et Terre Natale » : conférence de Michel Roquebert, exposition, édition d'une plaquette intitulée: « Quatre hommes, une terre », dédiée à Pierre Bayrou, Léon Cladel, Emile Pouillon et Antonin Perbosc. Notre association était « maître d'œuvre » de cette manifestation.

**28 décembre** : soirée-veillée traditionnelle de fin d'année.

● Au cours de l'année 1980, il a été vendu :

333 Guides Illustrés, édition 1975

335 Guides de nos sentiers, édition 1979

39 Disques de la chorale.

Vous pouvez réserver dès à présent, un exemplaire de chacun des documents suivants, dont le nombre est limité : -- Quatre hommes, une terre (voir ci-dessus)

-- Le Couvent des Génofains : sa construction, sa restauration.



## NOTES DE LECTURES...

Relevé dans le bulletin d'information de la Direction Départementale de l'Équipement, numéro de juillet 1980, cette très intéressante information :

« La participation financière du département à la création de **lotissements communaux de qualité** sera modifiée à compter du 1-1-81 : seuls les lotissements communaux de grande qualité (**terrain bien choisi, à proximité du bourg, excellente conception du plan de masse, mise en souterrain totale des réseaux**, soin et variété apportés au traitement de la voirie et des espaces collectifs) seront subventionnés. Le montant de la subvention... est relevé à 2.500 F par lot... ».

Plutôt que d'exprimer de tardifs et vains regrets, mieux vaut se réjouir de cette prise de conscience qui évitera ailleurs, espérons-le, ce que nous avons toujours condamné.



## DÉPARTS

Le 10 septembre 1980, Mlle Yvette BOISSIERES, pour raisons de santé, cessait définitivement ses fonctions d'hôtesse d'accueil à la mairie. A ce poste, elle a, durant plusieurs années, accompli une tâche obscure mais essentielle : secrétariat du syndicat d'initiative, renseignements et démarches concernant les logements pour les nouveaux venus et les estivants, accueil et conduite des groupes pour les visites de ville et du musée en toutes saisons, permanences à l'annexe du syndicat d'initiative et au musée au printemps et à l'automne en fin de semaine ; au cours de ses deux premières années d'exercice, elle avait procédé au dépouillement et au premier tri des archives modernes (postérieures à 1789), travail considérable qu'elle devait abandonner, requise par des travaux administratifs au secrétariat de mairie.

Saint-Antoninoise de souche, elle a contribué à améliorer « l'image de marque » de notre cité aux yeux des visiteurs de la ville, du musée, des archives. La bonne qualité de l'accueil, dans un « centre de tourisme », est la meilleure et la plus sûre de toutes les publicités. A ce titre, son départ est, à mon sens, très regrettable.

Le 16 novembre 1980, à l'issue de l'assemblée générale du Syndicat d'Initiative, M. Gustave Rouet annonçait sa démission du poste de président de cet organisme qu'il occupait depuis 1972. Avant cette date, le Syndicat d'Initiatives était partie intégrante de notre société, dont il constituait, d'ailleurs, l'activité essentielle, sinon unique. Cela explique, outre les qualités humaines de M. ROUET, la collaboration étroite et fructueuse de nos deux associations qui ont un but commun : faire connaître et aimer Saint-Antonin !

Un départ est toujours triste parce qu'il marque une fin. Mais nous savons pouvoir compter sur M. Rouet qui est toujours membre de notre conseil d'administration.

Le nouveau président du Syndicat d'Initiative est M. Jean-Pierre HOULIE qui, curieuse — et heureuse — coïncidence, est le petit-fils de notre fondateur Jean DONAT. Faut-il y voir le signe d'une prochaine fusion de nos deux associations, comme à l'origine ?

G. J.



## **ANNÉE DU PATRIMOINE**

L'année 1980 aura donc été, par la volonté du gouvernement, « Année du Patrimoine ». A considérer les réalisations entreprises autour de nous — église de Saint-Amans le Vieux, château de Bruniquel, Cas et Varen, réfection en tuiles de la toiture de l'église de Saint-Antonin, sans parler de la reprise des restaurations de façades dans notre ville — on pourrait en déduire que l'initiative gouvernementale a eu plein effet. Mais ces conséquences heureuses sont bien trop immédiates et, à la vérité, il s'agit là d'une simple coïncidence...

Certes, on ne peut nier qu'une certaine sensibilisation ait pu être exercée auprès du public, s'ajoutant à celle entretenue, depuis des années, avec persévérance, par des associations comme la nôtre. Mais il aurait fallu d'autres moyens pour que s'éveille une réelle conscience de la nécessité de connaître, sauvegarder et animer un patrimoine si riche et si divers. C'est une entreprise grandiose et coûteuse à la réussite de laquelle la bonne volonté ne suffit pas.

Or, à part quelques réalisations de prestige, le gouvernement aura omis l'essentiel : augmenter les crédits du ministère de la culture et de l'environnement de façon très substantielle. C'est ainsi qu'aucun des particuliers qui ont, cette année, procédé à une bonne restauration de la façade de leur maison, — et que nous avons distingués par l'attribution d'une médaille — ne recevra la moindre subvention, faute de crédits... Il y a quelques années, l'octroi d'une subvention était pratique courante, quasi automatique !

Nous invitons cependant tous ceux qui projettent une restauration de leur façade à présenter un dossier de demande de subvention à M. l'Architecte des Bâtiments de France à Montauban. Cela leur donnera la possibilité de déduire la dépense... de leur déclaration d'impôt sur le revenu ! C'est un avantage non négligeable, mais seulement pour ceux qui ont des revenus assez importants.

G. J.



SOCIETE DES VINS DU LIQUOR SAINT-ANTOINE (1880) 16 rue de la République 31 000 Toulouse (0561)

**SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN - Bilan financier (arrêté au 31 décembre 1980)**

<b>RECETTES</b>	
COTISATIONS . . . . .	11.513,12 F
VENTE D'EDITIONS . . . . .	7.412,00 F
SUBVENTIONS . . . . .	8.500,00 F
- municipale . . . . .	3.500 F
- Jeunesse et Sport :	
au titre de 1979 . . . . .	2.000 F
au titre de 1980 . . . . .	3.000 F
PARTICIPATION COMMUNALE	
à l'équipement du musée . . . . .	1.560,00 F
VISITES DE LA VILLE . . . . .	950,00 F
SEANCES PUBLIQUES . . . . .	1.290,00 F
INTERETS DE L'ARGENT PLACE . . . . .	823,48 F
DONS ET DIVERS . . . . .	100,00 F
<b>Total . . . . .</b>	<b>32.157,60 F</b>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses :</b>	
Recettes . . . . .	32.157,60 F
Dépenses . . . . .	17.059,94 F
soit . . . . .	<b>15.097,66 F</b>

<b>SITUATION :</b>	
Report de l'avoir du 31.12.79 . . . . .	17.056,99 F
Avoir du 31.12.80 . . . . .	15.097,66 F
<b>Avoir total au 31 décembre 1980 . . . . .</b>	<b>32.154,65 F</b>

<b>DEPENSES</b>	
ADMINISTRATION & P.T.T. . . . .	475,00 F
MATERIEL ET MOBILIER . . . . .	174,55 F
BIBLIOTHEQUE - DOCUMENTATION . . . . .	420,00 F
ACTIVITES CULTURELLES . . . . .	6.996,19 F
- chorale : . . . . .	2.158,60 F
- audiovisuel : . . . . .	108,00 F
- danse : . . . . .	1.043,00 F
- sentiers : . . . . .	420,00 F
- séances : . . . . .	20,00 F
- musée (vitrine) : . . . . .	3.246,59 F
FRAIS D'IMPRIMERIE . . . . .	8.291,50 F
PRIX DE LA SOCIETE (non attribué)	—
ASSURANCES . . . . .	429,00 F
MEDAILLES . . . . .	45,00 F
Divers . . . . .	228,70 F
<b>total . . . . .</b>	<b>17.059,94 F</b>
<b>Balance :</b>	
Dépenses . . . . .	17.059,94 F
Excédent . . . . .	15.097,66 F
	<b>32.157,60 F</b>

Avoir en caisse . . . . .	524,01 F
Avoir au C.C.P. . . . .	6.689,31 F
Avoir au Crédit Agricole . . . . .	2.551,19 F
Avoir à la Caisse d'Epargne . . . . .	22.390,14 F
« ————— » . . . . .	32.154,65 F

Le Trésorier : R. AVELINE.